

### Appel à la vigilance de la Direction de santé publique des Laurentides **Cas de rougeole dans la région des Laurentides**

**Saint-Jérôme, le 31 décembre 2024** – En raison d'une circulation active de la rougeole et de la confirmation de quelques cas dans les Laurentides, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides invite la population à redoubler de prudence et à suivre les recommandations pour limiter la transmission de la maladie afin de protéger les plus vulnérables.

La rougeole est une maladie virale très contagieuse pouvant causer des complications graves notamment chez les enfants âgés de moins d'un an, les femmes enceintes et les personnes ayant un système immunitaire affaibli. Il est possible d'être infecté et d'attraper la maladie sans avoir été en contact direct avec une personne atteinte de la rougeole. Il peut suffire de s'être trouvé dans la même pièce qu'une personne contagieuse, même durant une courte période.

#### **Mesures préventives pour limiter la transmission de la rougeole**

Certains lieux d'exposition à la rougeole ont été identifiés dans les Laurentides et sont disponibles pour consultation sur [Quebec.ca/rougeole](http://Quebec.ca/rougeole). Si vous avez fréquenté ces lieux, vous devez vérifier votre statut de protection en consultant la section « Personnes considérées comme protégées » sur [Quebec.ca/rougeole](http://Quebec.ca/rougeole) ou encore de téléphoner au 1 877 644-4545. Si vous n'êtes pas protégé contre la rougeole, il est recommandé de vous isoler.

Par ailleurs, si vous êtes une personne vulnérable (bébé âgé de moins d'un an, femme enceinte, personne immunosupprimée), contactez Info-Santé au 811. Un traitement préventif pourrait être offert afin de diminuer les risques de complications de la maladie. Par mesure de précaution, il est conseillé de surveiller l'apparition des symptômes suivants : fièvre, congestion nasale avec écoulement nasal, toux, conjonctivite (yeux rouges qui coulent), sensibilité à la lumière et malaise généralisé. Par la suite, des rougeurs apparaissent au visage puis sur le corps.

En cas de symptômes, la Direction de santé publique rappelle qu'il est important de s'isoler et d'éviter les contacts avec d'autres personnes. Si un déplacement pour une consultation médicale est nécessaire, il est fortement recommandé de :

- Porter un masque;
- Éviter d'utiliser les transports en commun;
- Contacter la clinique médicale ou tout autre milieu de soins et services avant de se déplacer pour les informer de son état. Si ce n'est pas possible, il est essentiel d'informer le personnel à l'accueil dès son arrivée.

#### **La vaccination : la meilleure protection contre la rougeole**

La vaccination demeure le moyen le plus efficace de prévention contre la rougeole. Au Québec, selon le calendrier régulier de vaccination, les enfants reçoivent le vaccin contre la rougeole à 12 et 18 mois. Cependant, la vaccination est offerte gratuitement à toute personne née à partir de 1970 qui n'a jamais reçu le vaccin contre la rougeole ou qui n'a jamais eu cette maladie. Les personnes nées avant 1970 sont considérées comme protégées contre la rougeole.

La prise de rendez-vous pour obtenir le vaccin contre la rougeole est accessible sur [www.clicsante.ca](http://www.clicsante.ca) ou par téléphone au 1 877 644-4545, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.